TRAVAUX

Nivellement de la plage de La Baule 2024

Publié le 04 mars 2024

Situation de la plage

Au cours des derniers mois, entre novembre 2023 et février 2024, la ville de La Baule-Escoublac a observé une perte de substrat sableux de l'ordre de 25 000 mètres cubes, principalement en raison des tempêtes successives. La zone la plus touchée se situe face à l'avenue de Gaulle, où plus de 7 000 mètres cubes ont été perdus. En revanche, la plage de Pornichet a gagné environ 7 000 mètres cubes de sable pendant la même période. Il est important de rappeler que Pornichet dispose d'un excédent de sable depuis plusieurs années, d'environ 80 000 mètres cubes depuis la dernière recharge.

Planning des opérations

À la suite de discussions avec la ville de Pornichet, la ville de La Baule-Escoublac prévoit un transfert de 5 à 6 000 mètres cubes de sable depuis la digue du port vers la zone de Gaulle afin de compenser les pertes. De plus, des travaux de nivellement sont prévus selon le planning suivant :

- **4 au 8 mars** (Semaine 10) : Durant cette semaine, des travaux de nivellement seront effectués sur les lots saisonniers afin de permettre l'installation des équipements nécessaires. Les travaux débuteront le lundi 4 à la plage Benoit pour se terminer à Mazy le vendredi 8. Il est important de noter que les engins de Charier ne seront pas utilisés pour créer des monticules, mais plutôt pour préparer l'arrivée des conteneurs.
- **11 au 15 mars** (Semaine 11 - grandes marées) : Pendant cette période, des transferts de sable auront lieu.
- **18 au 22 mars** (Semaine 12) : Nivellement des hauts de plage entre les différents lots.
- **25 mars au 12 avril** (Semaines 13 à 15) : Nivellement global de la plage de Pornichet.
- **5 avril au 3 mai** (Semaines 16 à 18) : Première partie du nivellement global de la plage de La Baule.
- (Semaine 19) : Pause (en raison des jours fériés du 8 mai et de l'Ascension). En raison de l'affluence importante à cette période, par mesure de sécurité, les opérations de nivellement seront interrompues.
- **13 au 31 mai** (Semaines 20 à 22) : Deuxième partie du nivellement global de la plage de La Baule.

Nous tenons à souligner que cette année, la ville a ajusté le planning des travaux pour optimiser leur efficacité. Les travaux commencerons par le nivellement de la plage de Pornichet, ce qui nous permettra de

réduire les coûts et d'améliorer la gestion des impacts des tempêtes sur notre plage.

Restrictions et coûts

Des arrêtés seront pris pour interdire l'accès complet à la plage pendant les opérations de transfert de sable, avec des restrictions ponctuelles pour assurer la sécurité pendant le déroulement des travaux.

En ce qui concerne les coûts, une estimation sera fournie prochainement, mais la ville anticipe des dépenses supérieures aux années précédentes en raison de l'ampleur des dommages subis. Il convient de noter que depuis l'année dernière, la ville Pornichet participe aux coûts de transfert du sable depuis l'épi du port, ce qui a permis d'économiser environ 35 000€ en 2023 en évitant l'ensablement du port d'échouage.

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75